

République française
COTE D'OR
Commune de CRÉANCEY
21320 CRÉANCEY
Téléphone: 03 80 90 89 28
Télécopie: 03 80 90 89 71
e-mail : mairie.creancey@orange.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

D2022-09

SEANCE DU 1^{er} AVRIL 2022

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	13

Date de la convocation

25/03/2022

Date d'affichage

04/04/2022

Le 1^{er} Avril 2022 à 20 heures, les membres du Conseil municipal de CRÉANCEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis en séance publique dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Jocelyn CHAPOTOT, Maire

Étaient présents:

CHAPOTOT Jocelyn, PAIN Valéry, LUCOTTE Jean-Marc, CHOPIN René, ~~QUIGNARD Jean-Pierre~~, BELORGEY Fabien, BRUSLE Rozenn, ~~CHARREAU Samuel~~, DESBOIS Charline, DUVEAU Anthony, GAUTHIER Cindy, MANIÈRE DRZAZGA Eliane, MENETRIER Adrien, MORTIER Céline, PAUVERT Yohan,

Procuration :

Absents : QUIGNARD Jean-Pierre et CHARREAU Samuel.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

OBJET : VOTE DU BUDGET 2022

Le Maire donne lecture des propositions du budget communal 2022, puis demande au conseil municipal de se prononcer ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

- APPROUVE le budget communal 2022 arrêté comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT		SECTION INVESTISSEMENT	
Recettes	464 322.00€	Recettes	547 459.00€
Dépenses	464 322.00€	Dépenses	547 459.00€

Envoyé en Sous-Préfecture de Beaune le
Reçu en Sous-Préfecture de Beaune le
Affiché le
Identifiant Acte:

Le Maire,

Jocelyn CHAPOTOT

